Poudre DeltaDust®

POUR LA LUTTE CONTRE LES PUCES DANS LES TERRIERS DES CHIENS DE PRAIRIES À QUEUE NOIRE

POUDRE

INSECTICIDE

RESTREINT

PRINCIPE ACTIF: Deltaméthrine 0,05%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33495 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Information sur le produit : 1-888-283-6847 http://www.es.bayer.ca

BAYER CROPSCIENCE INC. PIÈCE 200, 160, BOULEVARD QUARRY PARK S.-E. CALGARY (ALBERTA) T2C 3G3

CONTENU NET: 0,45 kg - en vrac

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, COMPOSER LE NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NATURE DE LA RESTRICTION: À utiliser sous la supervision de Parcs Canada. Il ne doit être appliqué que par des personnes qui détiennent un certificat provincial et qui ont reçu une formation sur l'usage de ce produit. Ces personnes doivent également détenir un certificat ou un permis de spécialiste de la lutte antiparasitaire reconnu par l'organisme provincial ou territorial responsable de la réglementation des pesticides où l'application du produit a lieu. N'utiliser ce produit que de manière autorisée. Consulter l'organisme local de réglementation des pesticides pour obtenir les permis d'utilisation nécessaires.

Ne pas utiliser ce produit pour la fabrication d'autres préparations commerciales.

USAGES RESTREINTS: Pour la lutte contre les puces dans les terriers des chiens de prairies à queue noire.

MISE EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si inhalé. Éviter d respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du chargement, de l'étalonnage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Les préposés au chargement, à l'étalonnage et à l'application doivent porter un respirateur muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques approuvée par NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou d'une boîte filtrante approuvée pour les pesticides par NIOSH. Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Ne pas entreposer ou laver l'ÉPI avec la lessive ordinaire. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac et d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement tout vêtement imbibé de pesticide, puis se laver à fond et remettre des vêtements propres. Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'exposition de la peau peut causer des effets temporaires (picotements, brûlure, démangeaisons, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: TOXIQUES pour les organismes aquatiques. Toxique pour les petits mammifères sauvages. Cependant, ce produit ne devrait pas affecter les mammifères fouisseurs lorsqu'utiliser selon le mode d'emploi sur cette étiquette. Toxique pour les abeilles et certaines anthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Cependant, ce produit ne devrait pas affecter les populations des abeilles et des anthropodes utiles non-ciblés lorsqu'utiliser selon le mode d'emploi sur cette étiquette.

ENTREPOSAGE: Entreposer le produit dans le contenant original dans un endroit frais et sec, et le garder hors de la portée des enfants, dans un endroit fermé à clé. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

- 1. Bien vider le contenu dans le dispositif d'application.
- 2. Rendre le contenant vide inutilisable.
- 3. Éliminer le contenant conformément à réglementation provinciale.
- 4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DeltaDust est une marque de commerce déposée par Bayer.

Poudre DeltaDust®

POUR LA LUTTE CONTRE LES PUCES DANS LES TERRIERS DES CHIENS DE PRAIRIES À QUEUE NOIRE

POUDRE

INSECTICIDE

RESTREINT

PRINCIPE ACTIF: Deltaméthrine 0,05%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33495 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Information sur le produit : 1-888-283-6847 http://www.es.bayer.ca

BAYER CROPSCIENCE INC. PIÈCE 200, 160, BOULEVARD QUARRY PARK S.-E. CALGARY (ALBERTA) T2C 3G3

CONTENU NET: 0,45 kg - en vrac

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, COMPOSER LE NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NATURE DE LA RESTRICTION: À utiliser sous la supervision de Parcs Canada. Il ne doit être appliqué que par des personnes qui détiennent un certificat provincial et qui ont reçu une formation sur l'usage de ce produit. Ces personnes doivent également détenir un certificat ou un permis de spécialiste de la lutte antiparasitaire reconnu par l'organisme provincial ou territorial responsable de la réglementation des pesticides où l'application du produit a lieu. N'utiliser ce produit que de manière autorisée. Consulter l'organisme local de réglementation des pesticides pour obtenir les permis d'utilisation nécessaires.

Ne pas utiliser ce produit pour la fabrication d'autres préparations commerciales.

USAGES RESTREINTS: Pour la lutte contre les puces dans les terriers des chiens de prairies à queue noire.

MODE D'EMPLOI

PUCES DANS LES TERRIERS DES CHIENS DE PRAIRIES À QUEUE NOIRE : Pour la lutte contre les puces dans les terriers des chiens de prairies à queue noire, appliquer 6 grammes de produit pour chaque terrier. S'assurer de traiter les terriers abandonnés qui sont soupçonnés d'être infestés de puces. Appliquer le Poudre DeltaDust avec le matériel de poudrage approprié. Appliquer le produit au besoin pour maintenir le contrôle.

NE PAS appliquer par brumisation ou nébulisation (automatisée ou manuelle) ni par pulvérisation pneumatique.

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

MISE EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si inhalé. Éviter d respirer les poussières.. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du chargement, de l'étalonnage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Les préposés au chargement, à l'étalonnage et à l'application doivent porter un respirateur muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques approuvée par NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou d'une boîte filtrante approuvée pour les pesticides par NIOSH. Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Ne pas entreposer ou laver l'ÉPI avec la lessive ordinaire. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac et d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement

tout vêtement imbibé de pesticide, puis se laver à fond et remettre des vêtements propres. Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'exposition de la peau peut causer des effets temporaires (picotements, brûlure, démangeaisons, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

TOXIQUES pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les petits mammifères sauvages. Cependant, ce produit ne devrait pas affecter les mammifères fouisseurs lorsqu'utiliser selon le mode d'emploi sur cette étiquette.

Toxique pour les abeilles et certaines anthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Cependant, ce produit ne devrait pas affecter les populations des abeilles et des anthropodes utiles non-ciblés lorsqu'utiliser selon le mode d'emploi sur cette étiquette.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans le contenant original dans un endroit frais et sec, et le garder hors de la portée des enfants, dans un endroit fermé à clé. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

- 1. Bien vider le contenu dans le dispositif d'application.
- 2. Rendre le contenant vide inutilisable.
- 3. Éliminer le contenant conformément à réglementation provinciale.

4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DeltaDust est une marque de commerce déposée par Bayer.